

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 132 (1990)

Heft: 5

Rubrik: Directives à l'intention des auteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIRECTIVES À L'INTENTION DES AUTEURS

L'Archive suisse de médecine vétérinaire (10 parutions annuelles) présente d'une part des *travaux originaux*, d'autre part des *travaux d'ordre général* ainsi que de *brefs communiqués scientifiques* traitant de tous les domaines relatifs à la médecine vétérinaire et aux sciences apparentées. Les publications peuvent être rédigées en allemand, en français, en italien ou en anglais.

Les *manuscrits* sont à envoyer en double exemplaire à l'adresse suivante:

Schweizer Archiv für Tierheilkunde, Prof. Dr. M. Waner, Veterinärmedizinische Fakultät, Winterthurerstrasse 260, CH-8057 Zürich, Téléphone 01 365 13 41
Le manuscrit (contenu max. de 15 pages) doit être délivré prêt à l'impression, c'est à dire tapé à la machine selon le format suivant: interligne 1,5, recto, avec larges marges.

Sur la *première page* on trouvera dans l'ordre suivant: 1) l'adresse de l'institut, 2) le titre du travail en langue originale et en anglais, 3) le(s) nom(s) de (des) l'auteur(s), 4) des résumés de 100 à 200 mots chacun, en langue originale et en anglais, 5) 5 mots-clés (langue originale et anglais) caractérisant le travail.

Dans le *texte*, les *références* à la littérature seront données par le nom souligné du premier auteur et l'année de parution (par ex.: *Lenz et al.*, 1988).

Les *tablettes* jointes au manuscrit seront dessinées chacune sur une feuille séparée et numérotées indépendamment des illustrations. Sur chaque feuille figurera le titre complet de la table.

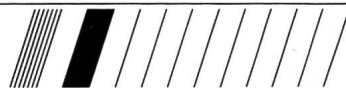
Les *illustrations* seront numérotées en chiffres arabes et jointes au manuscrit. Les illustrations en couleur ne seront acceptées qu'en cas de nécessité absolue. Les titres de chacune des illustrations figureront sur une feuille séparée. Il sera indiqué clairement dans la marge du manuscrit l'endroit où les illustrations devront être insérées lors de l'impression.

Seuls les travaux cités dans le texte apparaîtront dans les *références littéraires*. Celles-ci seront rédigées dans l'ordre alphabétique des noms des premiers auteurs et de la manière suivante: auteurs (noms et initiales des prénoms), titre de la publication, nom de la revue (abréviation), numéro du volume (souligné) et numéros des pages concernées. Exemple: Winter A. B., Lenz C. D. (1988): Der Tierarzt und die Tiere. Schweiz. Arch. Tierheilk. 130, 456-789.

Les *résumés* dans les deux autres langues nationales ainsi que l'adresse complète de l'auteur responsable se trouveront à la fin de l'article.

Seules les fautes de frappe seront supprimées lors de la *correction*. Tous changements ultérieurs de mot, de texte ou autres seront facturés à l'auteur.

Stadt St. Gallen



Beim Schlachthof St. Gallen ist die Stelle eines

Schlachthoftierarztes oder einer Tierärztin

neu zu besetzen.

Die Tätigkeit umfasst die Mitarbeit in der Fleischschau in einem gut eingespielten Team, die Ausführung von Betriebskontrollen und -beratungen sowie administrative Arbeiten. Es handelt sich um eine ausbaubare Stelle mit guten Entwicklungsmöglichkeiten.

Voraussetzungen: Als Bewerber/-innen kommen Schweizer Bürger/-innen mit eidg. tierärztlichem Diplom in Frage.

Stellenantritt: 1. August 1990 oder nach Vereinbarung

Weitere Auskünfte erteilt Ihnen gerne Dr. Serge Leuzinger, Schlachthofdirektion, Tel. 071 / 31 31 41.

Die Anmeldungen mit handschriftlichem Lebenslauf und den üblichen Unterlagen sind bis **15. Juli 1990** an das Personalamt zu richten.



Personalamt

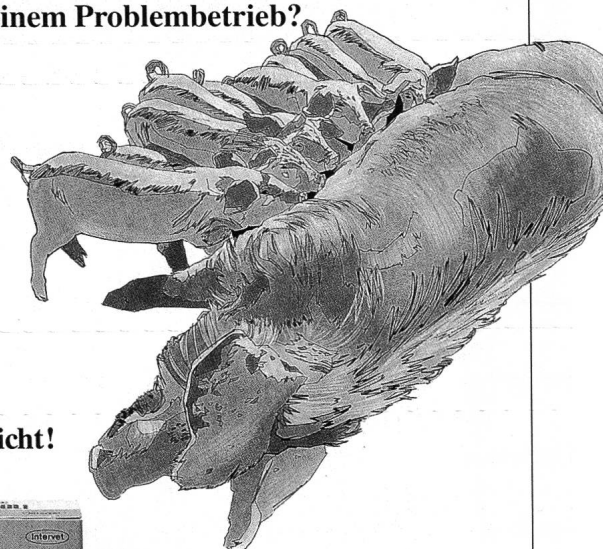
Rathaus

9001 St. Gallen

Tel. 071 / 21 54 15

Nobi[®]-Vac Porcoli

Aus einem Problembetrieb?



Ich nicht!



Subunit-Impfstoff zur Immunprophylaxe der Colidiarrhoe bei Saugferkeln.

Zusammensetzung:
Haftantigene K 88ab, K 88ac, K 99, 987P,
hitzelabiles Toxoid (LT)

Hersteller:
INTERVET INTERNATIONAL B. V.,
Boxmeer-Holland

VETERINARIA VAG

Vertrieb: CH-8045 Zürich Grubenstrasse 40 Tel. 01 - 462 16 20